



REGLEMENT – 2025

GRAND NATIONAL

CCE



Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques du Concours Complet d'Equitation, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

I. GENERALITES

- A. Le Grand National est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecuries. Simple et facile à médiatiser, il permet à la FFE de mettre en avant des concours nationaux et de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Ecuries.
- B. Le Grand National se court sur **5 concours nationaux proposant une épreuve Pro Elite, support du challenge Grand National**.
- C. Les épreuves du Grand National se déroulent sur des concours répondant à la convention d'organisation définie par la FFE.
- D. Définition d'une Ecurie :
 Une Ecurie Grand National est formée après acceptation par la FFE d'une demande d'inscription au nom d'un ou 2 partenaires, personne physique ou morale d'une équipe de cavaliers, **composée obligatoirement de 2 cavaliers** sur autant de chevaux que souhaité. Un 3^{ème} cavalier peut être ajouté à l'écurie sous condition d'être Junior, Jeune Cavalier ou Jeunes Seniors, il contribue à l'ajout de point bonus et bénéficie des avantages d'engagement. **Un cavalier peut concourir pour une seule Ecurie par saison**. Seuls les cavaliers **titulaires d'une licence de compétition PRO** peuvent se constituer en Ecurie en vue de participer aux épreuves du Grand National. Le troisième cavalier, s'il est junior peut avoir une licence Amateur. Le changement de cavalier pour une écurie est possible jusqu'au 1^{er} juin 2025, uniquement si le cavalier concerné n'a pas concouru dans une épreuve support du Grand National ou dans une épreuve contribuant au point bonus pour le classement général.
Une Ecurie doit obligatoirement porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal.
- E. Inscription d'une Ecurie au Grand National 2025
 L'inscription et l'adhésion d'une Ecurie au Grand National 2025 vaut acceptation du présent règlement. Le dossier d'inscription est à retirer en ligne sur :
www.ffe.com/pratiquer/disciplines/cce



La date limite d'inscription pour déclarer et inscrire une Ecurie au Grand National en cours est une semaine avant la date de clôture des engagements du premier concours auquel l'Ecurie participe. L'Ecurie doit produire la preuve que la ou les marques autorisent l'utilisation de leur nom par l'Ecurie en question et par la FFE lors de ses opérations de promotion / communication du Grand National (cf. Autorisations d'exploitation dans le dossier d'inscription).

- F. Engagement d'une Ecurie dans une étape du Grand National 2025 :
La participation en Ecurie au Grand National ne modifie en rien la procédure d'engagement figurant au programme du concours. Chaque Ecurie doit s'assurer que son ou ses cavaliers sont bien engagés dans l'épreuve Pro Elite, par leurs propres comptes engageurs.
- G. A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite.
- Une dotation d'étape est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains de l'épreuve, dès lors que le meilleur cavalier de l'écurie obtient une moyenne minimum de 65% au test de dressage et un maximum de 8 points au test de CSO. En dessous de ces scores, la dotation est ramenée à 50% du montant initial.
- H. Pour prétendre figurer au classement général, l'Ecurie doit avoir :
- au moins un représentant au Master Pro (Pro 2, Pro 1 et Pro Elite).
- participé au moins à 3 étapes.
- deux des trois cavaliers de l'Ecurie qui ont terminé au moins une fois au cours de l'année le cross d'une des épreuves Pro Elite Grand National.
Seuls les **3 meilleurs résultats** d'une Ecurie comptent pour le classement général.
- I. Une dotation est attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.
- J. Ce règlement pourra faire l'objet de modifications en cours de saison.

II. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par épreuve, conformément au programme du concours.

La clôture des engagements s'effectue en 2 temps :

- Jusqu'au 2ème lundi précédant la clôture des engagements : seuls les cavaliers inscrits en Ecurie pourront s'engager,
- lundi précédant la clôture des engagements : ouvert à l'ensemble des cavaliers.

Le changement de cavalier est interdit sur les épreuves Pro des étapes du Grand National.

Seuls les cavaliers inscrits en Ecuries peuvent engager dans les épreuves Pro de chaque étape jusqu'au 2ème lundi précédant la clôture des engagements. Il est donc formellement interdit de prêter son nom si vous êtes un cavalier en Ecurie ou d'usurper l'identité d'un cavalier inscrit en Ecurie afin de s'engager avant la date des engagements ouverts à tous.

Cette période d'engagements ouverte exclusivement aux cavaliers en Ecuries fait partie des avantages inscrits dans le dossier d'inscription. Ces mesures sont mises en place par la Fédération afin de protéger les cavaliers qui jouent le jeu du circuit fédéral. En cas de tricheries, des sanctions de la part de la Fédération pourront être mises en place. Tout manquement à ce règlement entraînera l'annulation sans remboursement des engagements ainsi que l'inscription de l'Ecurie.



Tout cavalier appartenant à une Ecurie inscrite dans le Grand National 2025 peut effectuer, dans le respect des règlements de la FFE et du programme du concours :

- tout changement de cheval gratuitement
- tout changement d'épreuve en s'acquittant de l'éventuelle différence de coût
- tout engagement terrain sans coût supplémentaire supplémentaire sur toutes les épreuves Pro du concours dans la limite des places disponibles.

III. DOTATIONS

Epreuves obligatoires	Dotations à la charge de l'organisateur
Pro Elite	Au moins 18.000€ , répartis conformément au tableau type des prix par tiers : Art 5.11-C des dispositions générales du Règlement des compétitions de la FFE en vigueur. L'organisateur d'une étape s'engage à distribuer au moins 8 prix aux concurrents.
Pro 1	Au moins 8.000 € , répartis conformément au tableau type des prix par tiers : Art 5.11-C des dispositions générales du Règlement des compétitions de la FFE en vigueur.

DOTATION DU GRAND NATIONAL

La FFE dote les Ecuries selon la répartition suivante :

Pour l'épreuve Pro Elite :

DOTATION D'ETAPE FFE	
Pour chaque Ecurie, en sus des gains du concours	
Total	7 000 €
1 ^{ère} Ecurie	2100€
2 ^{ème} Ecurie	1600€
3 ^{ème} Ecurie	1100€
4 ^{ème} Ecurie	800€
5 ^{ème} Ecurie	400 €
6 ^{ème} Ecurie	400 €
7 ^{ème} Ecurie	300 €
8 ^{ème} Ecurie	300 €

La dotation d'étape Grand National FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains du concours. Elle est différente de la dotation de l'épreuve.

La dotation est versée sur le compte de l'Ecurie, créé à l'inscription de celle-ci. L'intégralité de ces dotations est versée en fin de saison par virement bancaire au responsable de l'Ecurie.

DOTATION DU CLASSEMENT GENERAL GRAND NATIONAL FFE	
Total	40 000 €
1 ^{ère} Ecurie	12 000 €
2 ^{ème} Ecurie	9 000 €
3 ^{ème} Ecurie	7 000 €
4 ^{ème} Ecurie	4 000 €
5 ^{ème} Ecurie	3 000 €
6 ^{ème} Ecurie	2 000 €
7 ^{ème} Ecurie	1 750 €
8 ^{ème} Ecurie	1 250 €



La dotation générale Grand National FFE sera attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.

La dotation est versée sur le compte de l'Ecurie après la remise des prix de fin d'année où un représentant de chaque Ecurie doit être obligatoirement présent.

IV. PROTOCOLE DE REMISE DES PRIX

Le protocole de remise des prix prend effet dès la fin de l'épreuve.

La remise des prix du Grand National se fait avant la remise des prix de l'épreuve Pro Elite.

V. PRIX ET CHALLENGE DES JEUNES SENIORS

Le Prix des Jeunes Seniors a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs jeunes séniors du circuit lors de chaque étape du Grand National 2025.

- Le Prix des Jeunes Seniors se court sur l'épreuve Pro Elite de chaque étape du Grand National de concours complet.
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier « jeune » doit :
 1. Etre âgé de 25 ans et moins dans l'année,
 2. Etre membre d'une Ecurie engagée dans le Grand National,
 3. Obtenir au minimum 65% lors du test de dressage. Terminer son cross sans faute aux obstacles et avec un maximum de 60 secondes de temps dépassé. Finir son test de saut d'obstacles avec un maximum de 8 points.
- La FFE établit le classement Jeunes des participants de l'épreuve Pro Elite. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs Jeunes Sénior lors de chaque étape : 700€ au 1^{er}, 300€ au 2^{ème} et 200€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et payés après chaque étape. **La dotation est versée sur le compte engageur du cavalier.**
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National s'applique. Participer au Prix et Challenge des Jeunes Seniors ne retire pas le classement et la dotation des Ecuries du Grand National.

Le Challenge des Jeunes Sénior a pour objectif de récompenser le meilleur Jeune Sénior du Circuit Grand National :

- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes. Seuls les 3 meilleurs classements comptent pour le classement général.

VI. PRIX ET CHALLENGE DES JEUNES CAVALIERS

Le Prix des Jeunes Cavaliers a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs jeunes cavaliers du circuit, lors de chaque étape du Grand National 2025.

- Le Prix des jeunes cavaliers se court sur l'épreuve As Jeunes Cavalier de chaque étape du Grand National de concours complet. Sur l'étape Master Pro de Pompadour, c'est l'épreuve Pro 2 support du championnat qui générera des points.



- Pour figurer dans ce classement, un cavalier doit :
 1. Être âgé de 21 ans et moins dans l'année.
 2. Être membre d'une Ecurie engagée dans le Grand National,
 3. Obtenir au minimum 65% lors du test de dressage. Terminer son cross sans faute aux obstacles et avec un maximum de 60 secondes de temps dépassé. Finir son test de saut d'obstacles avec un maximum de 8 points.
- La FFE établit le classement Jeunes Cavaliers de l'épreuve As Jeune Cavalier. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs Jeunes Cavaliers lors de chaque étape : 350€ au 1^{er}, 150€ au 2^{ème} et 100€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et payés après chaque étape. **La dotation est versée sur le compte engageur du cavalier.**
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National s'applique.

Le Challenge des Jeunes Cavaliers a pour objectif de récompenser le meilleur Jeune Cavalier du Circuit Grand National :

- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape,
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes. Seuls les 3 meilleurs classements comptent pour le classement général.

VII. PRIX ET CHALLENGE DES JUNIORS

Le Prix des Juniors a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs juniors du circuit, lors de chaque étape du Grand National 2025.

- Le Prix des juniors se court sur l'épreuve As Jeune Elite de chaque étape du Grand National de concours complet.
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier doit :
 1. Etre âgé de 18 ans et moins dans l'année.
 2. Etre membre d'une Ecurie engagée dans le Grand National,
 3. Obtenir au minimum 65% lors du test de dressage. Terminer son cross sans faute aux obstacles et avec un maximum de 60 secondes de temps dépassé. Finir son test de saut d'obstacles avec un maximum de 8 points.
- La FFE établit le classement Juniors de l'épreuve As Jeune Elite. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs Jeunes Cavaliers lors de chaque étape : 250€ au 1^{er}, 125€ au 2^{ème} et 75€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et payés après chaque étape. **La dotation est versée sur le compte engageur du cavalier.**
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National s'applique.

Le Challenge des Juniors a pour objectif de récompenser le meilleur Junior du Circuit Grand National :

- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape,
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes. Seuls les 3 meilleurs classements comptent pour le classement général.



VIII. CHALLENGE DES PROPRIETAIRES

Le Challenge des Propriétaires a pour objectif de récompenser le propriétaire du meilleur cheval de l'année sur le circuit Grand National 2025.

- Le Challenge des Propriétaires se déroule sur l'épreuve Pro Elite de chaque étape du Grand National.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes.
- Le propriétaire du meilleur cheval du Grand National de concours complet est récompensé.

IX. CHALLENGE DES GROOMS

Le Challenge des Grooms a pour objectif de récompenser le meilleur groom d'une Ecurie Grand National du circuit 2025.

- Le Challenge des Grooms se déroule sur l'épreuve Pro Elite de chaque étape du Grand National.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes.
- Le meilleur groom du Grand National de Concours complet est récompensé.

X. REPARTITION DES POINTS ET CLASSEMENT GENERAL

Écuries du Grand National :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Écuries en fonction du classement du meilleur cavalier de l'écurie dans l'épreuve Pro Elite de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{ère} Ecurie	10 points
2 ^{ème} Ecurie	9 points
3 ^{ème} Ecurie	8 points
4 ^{ème} Ecurie	7 points
5 ^{ème} Ecurie	6 points
6 ^{ème} Ecurie	5 points
7 ^{ème} Ecurie	4 points
8 ^{ème} Ecurie	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les Écuries se voient attribuer 1 point participatif.

Quand deux cavaliers d'une même écurie, terminent sans abandon ni élimination, une même étape, l'écurie obtient 1 point de participation supplémentaire.

Pour prétendre figurer au classement général, les Écuries doivent avoir au moins un représentant au Master Pro de Pompadour (Pro Elite, Pro 1 ou Pro 2).

Un Jeune Cavalier ou Jeune Senior peut participer à la Pro Elite et obtenir les points ci-dessus.



Attribution de points bonus pour l'écurie sur les 3 meilleurs étapes :

Point bonus des cavaliers Jeunes (avec un maximum de 4 points bonus attribués au total) :

- 1 point bonus pour le cavalier Junior qui termine sans pénalité aux obstacles sur le cross l'épreuve As Jeune Elite de la Tournée des As programmée à l'occasion du Grand National. Si le cavalier junior se surclasse, il obtient les points bonus correspondant.
- 1 point bonus pour le Jeune cavalier qui termine l'épreuve As Jeunes Cavaliers, Pro 1 ou Pro Elite sans pénalité aux obstacles sur le cross. Si le cavalier participe à la Pro 1, l'As Jeune Cavalier et à la Pro Elite, il obtient uniquement un point bonus.
- 1 point bonus pour le Jeune senior qui termine l'épreuve Pro Elite sans pénalité aux obstacles sur le cross.

Un Jeune Cavalier ou Jeune Senior qui participe à l'épreuve Pro Elite peut générer des points pour le classement écurie. Dans ce cas, il génère des points pour le Challenge Jeune dans cette épreuve mais ne génère pas de points bonus en tant que Jeune Cavalier ou Jeune Senior.

En cas d'égalité et pour départager les ex-aequo, le nombre de premières places, puis de deuxième places, puis de troisième places obtenues sur les Pro Elite sera pris en compte.

Challenge des Jeunes Séniors, des Jeunes Cavaliers et des Juniors :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers Jeunes Séniors en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite, aux 8 premiers Jeunes Cavaliers en fonction de leur classement dans l'épreuve As Jeunes Cavalier et aux 8 premiers Juniors en fonction de leur classement dans l'épreuve As Jeune Elite s'ils répondent aux trois critères cités précédemment selon le tableau de répartition ci-dessous.

Au-delà de la 8^{ème} place, les Jeunes seniors ayant terminé l'épreuve Pro Elite, les Jeunes Cavaliers ayant terminé l'épreuve As Jeunes Cavalier et les Juniors ayant terminé l'épreuve As Jeune Elite obtiennent 1 point participatif.

Challenge des Propriétaires :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers chevaux en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite selon le tableau de répartition ci-dessous.

Au delà de la 8^{ème} place, les chevaux se voient attribuer 1 point participatif.

Challenge des Grooms :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 meilleurs grooms en fonction du classement de leur cavalier dans l'épreuve Pro Elite selon le tableau de répartition ci-dessous.

Au-delà de la 8^{ème} place, les grooms se voient attribuer 1 point participatif.

Dans le cas où un cavalier figure deux fois au classement général de l'épreuve Pro Elite, seul le meilleur classement est comptabilisé.



REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er}	10 points
2 ^{ème}	9 points
3 ^{ème}	8 points
4 ^{ème}	7 points
5 ^{ème}	6 points
6 ^{ème}	5 points
7 ^{ème}	4 points
8 ^{ème}	3 points

XI. CALENDRIER 2025

1	SAUMUR	49 - Pays de la Loire	05 au 09 mars
2	POMPADOUR – Master Pro	19 – Nouvelle Aquitaine	04 au 06 avril
3	LE LION D'ANGERS	49 – Pays de la Loire	15 au 18 mai
4	VITTEL	88 – Grand Est	12 au 15 juin
5	LE PIN AU HARAS	61 - Normandie	07 au 10 aout

